

## **Jeu « LE BEAUTY JEU en ligne » Règlement Complet du jeu**

### **ARTICLE 1 : ORGANISATEUR**

La société Passion Beauté dont le siège social est situé au 231 rue La Fontaine, Immeuble Technipôle – Bâtiment B, 94120 Fontenay sous-bois (ci-après « l'Organisateur ») organise un jeu sans obligation d'achat intitulé « LE BEAUTY JEU », sur [www.passionbeaute.fr](http://www.passionbeaute.fr) du mercredi 26 septembre 2018 au dimanche 14 octobre 2018.

### **ARTICLE 2 : ACCES ET PERIODE DE JEU**

Ce jeu est accessible sur le site [www.passionbeaute.fr](http://www.passionbeaute.fr) :  
<https://www.passionbeaute.fr/cms/20/concours-beauty-jeu>

Le jeu se déroule du mercredi 26 septembre 2018 au dimanche 14 octobre 2018 23h59, date et heure française de participation faisant foi.

### **ARTICLE 3 : COMMUNICATION DU JEU**

Le jeu est relayé sur le site [www.passionbeaute.fr](http://www.passionbeaute.fr)

### **ARTICLE 4 : INSCRIPTION ET PARTICIPATION**

**4.1** La participation au jeu implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, en toutes ses stipulations, des règles de déontologie en vigueur sur Internet (étiquette, charte de bonne conduite,...) ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux en vigueur en France. Tout litige concernant son interprétation sera tranché souverainement et sans appel par l'Organisateur.

**4.2** Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse incluse) uniquement, à l'exclusion de toutes les personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte du jeu de même que leur famille. Il s'agit notamment du personnel de l'Organisateur et du partenaire.

Pour participer, il est également nécessaire d'avoir un accès personnel à Internet et de disposer d'une adresse électronique valide pendant toute la durée du jeu et, le cas échéant, jusqu'à la remise de la dotation. **L'Organisateur attire l'attention sur le fait qu'aucune dotation ne sera envoyée à une adresse située en dehors de la France métropolitaine ou de la Corse.**

**4.3** L'enregistrement des participations s'effectue de façon continue pendant toute la durée du jeu, l'heure de la validation du formulaire en ligne, faisant foi.

Pour participer au jeu, il suffit de (du mercredi 26 septembre 2018 au dimanche 14 octobre 2018 23h59, date et heure française de connexion faisant foi) :

- De se rendre sur la page du jeu sur le site de Passion Beauté :  
<https://www.passionbeaute.fr/cms/20/concours-beauty-jeu>
- Renseigner les champs obligatoires du formulaire
- Valider sa participation au BEAUTY JEU en ligne

Aucun autre moyen de participation ne sera pris en compte.

**4.4** Une seule participation, par personne et par foyer (même adresse e-mail et même adresse postale) est autorisée. S'il est constaté qu'un participant a participé à plusieurs reprises au jeu concours, la première sera prise en compte et les autres seront annulées.

**4.5** La civilité, le nom et le prénom sous lequel le participant valide son choix vaut pour preuve de son identité. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier l'exactitude de l'identité des participants.

#### **ARTICLE 5 : RESPECT DE L'INTEGRITE DU JEU**

Le participant s'interdit de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes du jeu et de ce présent règlement.

L'Organisateur se réserve également le droit de disqualifier tout participant qui altère le fonctionnement du jeu ou qui viole les règles officielles du jeu. L'Organisateur se réserve le droit de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de ce jeu. L'Organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude, sans toutefois qu'il ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des formulaires d'inscription, mais pouvant éventuellement limiter cette vérification aux formulaires des gagnants potentiels. L'Organisateur se réserve le droit de proroger, d'écourter, de modifier ou d'annuler le présent jeu en raison d'événements indépendants de sa volonté. Si pour quelque raison que ce soit, ce jeu ne devait pas se dérouler comme prévu par suite par exemple d'un virus informatique, d'un bug, d'une intervention, ou d'une intrusion extérieure et non autorisée sur le système informatique, d'une fraude y compris l'utilisation d'un robot permettant de multiplier le nombre de participations au jeu, ou d'une défaillance technique ou tout autre motif dépassant le contrôle de l'Organisateur et corrompant ou affectant la gestion, la sécurité, l'équité, la bonne tenue du jeu, l'Organisateur se réserve alors le droit discrétionnaire d'annuler, de modifier ou suspendre le jeu ou encore d'y mettre fin sans délai, sans que le participant ne puisse rechercher sa responsabilité de ce fait.

L'Organisateur pourra décider d'annuler le jeu s'il apparaît que des fraudes manifestes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu ou de la détermination des gagnants.

#### **ARTICLE 6 : CONVENTION DE PREUVES**

Il est convenu que les données contenues dans les systèmes d'information de l'Organisateur ont force probante quant aux éléments de connexion et aux informations résultant d'un traitement informatique relatif au jeu organisé par l'Organisateur.

#### **ARTICLE 7 : DESIGNATION DU GAGNANT**

Vingt-neuf (29) gagnants seront désignés par un tirage au sort effectué par la société Passion Beauté, avant le 30/11/2018.

Le premier gagnant tiré au sort gagnera un (1) séjour d'exception pour 4 personnes à parmi 80 résidences ou villages Pierre & Vacances.

Le deuxième gagnant tiré au sort recevra un (1) cadeau prestige L'Occitane en Provence.

Les autres gagnants recevront un sac rempli de produits de marques.

## **ARTICLE 8 : DOTATIONS**

**8.1** Lot 1 : Un séjour d'exception pour 4 personnes à la mer, à la montagne ou à la campagne parmi 80 résidences ou villages Pierre & Vacances d'une valeur de sept-cent-cinquante euros (750€) TTC.

Lot 2 : Un (1) coffret Amande d'une valeur unitaire de quatre-vingt euros (80€) TTC.

Lot 3, 4 et 5 : Trois (3) produits de la marque Viktor&Rolf dans une pochette. Le lot est composé de :

- Une pochette Viktor&Rolf d'une valeur de dix euros (10€) TTC
- Une Eau de Parfum Flowerbomb 50 ml d'une valeur unitaire de quatre-vingt-dix-neuf euros et cinquante centimes (99,50€) TTC
- Une Eau de Parfum Flowerbomb Nectar 50 ml d'une valeur unitaire de cent-trois euros (103€) TTC
- Une Eau de Toilette Flowerbomb Bloom 50 ml d'une valeur unitaire de quatre-vingt euros et quatre-vingt-dix centimes (80,90€) TTC

Valeur totale du lot : deux-cent-quatre-vingt-treize euros et quarante centimes (293,40€) TTC

Lot 6, 7 et 8 : Trois (3) produits de la marque Giorgio Armani dans une pochette. Le lot est composé de :

- Une pochette Giorgio Armani d'une valeur de dix euros (10€) TTC
- Une Eau de Parfum Si Passione 50 ml d'une valeur unitaire de quatre-vingt-cinq euros et cinquante centimes (85,50€) TTC
- Une Eau de Parfum Si 50 ml d'une valeur unitaire de quatre-vingt-cinq euros et cinquante centimes (85,50€) TTC
- Une Eau de Parfum Acqua Di Gio 40 ml d'une valeur unitaire de soixante-et-onze euros et cinquante centimes (71,50€) TTC

Valeur totale du lot : deux-cent-cinquante-deux euros et cinquante centimes (252,50€) TTC

Lot 9 : Trois (3) produits de la marque Givenchy dans un Totebag. Le lot est composé de :

- Un Totebag Givenchy d'une valeur de dix euros (10€) TTC
- Une Eau de Parfum Gentleman 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-neuf euros et cinquante centimes (69,50€) TTC
- Une Eau de Parfum Live Irrésistible 50 ml d'une valeur unitaire de quatre-vingt-quatre euros et cinquante centimes (84,50€) TTC
- Une Eau de Toilette Live Blossom Crush 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-treize euros et quatre-vingt-dix centimes (73,90€) TTC

Valeur totale du lot : deux-cent-trente-sept euros et quatre-vingt-dix centimes (237,90€) TTC

Lot 10 : Trois (3) produits de la marque Kenzo dans un Totebag. Le lot est composé de :

- Un Totebag Kenzo d'une valeur de dix euros (10€) TTC
- Une Eau de Parfum Flower By Kenzo 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-dix-huit euros et cinquante centimes (78,50€) TTC

- Une Eau de Toilette Flower By Kenzo Eau de Lumière 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-quatre euros et cinquante centimes (64,50€) TTC
- Une Eau de Parfum Kenzo World Intense 50 ml d'une valeur unitaire de quatre-vingt-un euros et quatre-vingt-dix centimes (81,90€) TTC

Valeur totale du lot : deux-cent-trente-quatre euros et quatre-vingt-dix centimes (234,90€) TTC

Lot 11, 12 et 13 : Trois (3) produits de la marque Lancôme dans une pochette. Le lot est composé de :

- Une pochette Lancôme d'une valeur de dix euros (10€) TTC
- Un Sérum Advanced Génifique 30 ml d'une valeur unitaire de quatre-vingt-huit euros et cinquante centimes (88,50€) TTC
- Une Mascara Hyprnôse d'une valeur unitaire de trente-deux euros (32€) TTC
- Une Eau de Parfum La Vie Est Belle 50 ml d'une valeur unitaire de quatre-vingt-deux euros et quatre-vingt-dix centimes (82,90€) TTC

Valeur totale du lot : deux-cent-treize euros et quarante centimes (213,40€) TTC

Lot 14, 15 et 16 : Trois (3) produits de la marque Diesel dans une pochette. Le lot est composé de :

- Une pochette Diesel d'une valeur unitaire de dix euros (10€) TTC
- Une Eau de Toilette Only the Brave 50 ml d'une valeur unitaire de cinquante-six euros et cinquante centimes (56,50€) TTC
- Une Eau de Parfum Loverdose 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-dix centimes (77,90€) TTC
- Une Eau de Toilette Only the Brave Street 50 ml d'une valeur unitaire de cinquante-six euros et cinquante centimes (56,50€) TTC

Valeur totale du lot : deux-cent euros et quatre-vingt-dix centimes (200,90€) TTC

Lot 17, 18 et 19 : Trois (3) produits de la marque Cacharel dans une pochette. Le lot est composé de :

- Une pochette Cacharel d'une valeur de dix euros (10€) TTC
- Une Eau de Parfum Yes I Am 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-dix euros et cinquante centimes (70,50€) TTC
- Une Eau de Toilette Anaïs Anaïs Premier Délice 50 ml d'une valeur unitaire de trente-neuf euros (39€) TTC
- Une Eau de Toilette Amor Amor 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-deux euros et quatre-vingt-dix centimes (62,90€) TTC

Valeur totale du lot : cent-quatre-vingt-deux euros et quarante centimes (182,40€) TTC

Lot 20 : Trois (3) produits de la marque Payot. Le lot est composé de :

- Uniskin Perles des Rêves 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-sept euros et cinquante centimes (67,50€) TTC

- Uniskin Mousse Velours 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-trois euros et quatre-vingt-dix centimes (63,90€) TTC
- Uniskin Masque Magnétique 50 ml d'une valeur unitaire de quarante-huit euros et quatre-vingt-dix centimes (48,90€) TTC

Valeur totale du lot : cent-quatre-vingt euros et trente centimes (180,30€) TTC

Lot 21 : Trois (3) produits de la marque Azzaro. Le lot est composé de :

- Une Eau de Toilette Azzaro pour Homme 100 ml d'une valeur unitaire de soixante-quinze euros et quatre-vingt-dix centimes (75,90€) TTC
- Un déodorant spray Azzaro Wanted 150 ml d'une valeur unitaire de vingt-six euros et cinquante centimes (26,50€) TTC
- Une Eau de Toilette Wanted By Night 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-et-un et cinquante centimes (61,50€) TTC

Valeur totale du lot : cent soixante-trois euros et quatre-vingt-dix centimes (163,90€) TTC

Lot 22 : Trois (3) produits de la marque Jean Paul Gaultier. Le lot est composé de :

- Une Eau de Parfum Scandal 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-seize euros et cinquante centimes (76,50€) TTC
- Un Gel Douche Scandal 150 ml d'une valeur unitaire de vingt-neuf euros et quatre-vingt-dix centimes (29,90€) TTC
- Un Travel Spray Scandal 10 ml d'une valeur unitaire de vingt euros (20€) TTC

Valeur totale du lot : cent vingt-six euros et quarante centimes (126,40€) TTC

Lot 23, 24 et 25 : Trois (3) produits de la marque Yves Saint Laurent dans une pochette. Le lot est composé de :

- Une pochette Yves Saint Laurent d'une valeur de dix euros (10€) TTC
- Un Mascara Volume Effet Faux Cils d'une valeur unitaire de trente-quatre euros et quatre-vingt-dix centimes (34,90€) TTC
- Un Rouge à Lèvres Rouge Pur Couture d'une valeur unitaire de trente-six euros et quatre-vingt-dix centimes (36,90€) TTC
- Un Rouge à Lèvres Tatouage Couture d'une valeur unitaire de trente-cinq euros et quatre-vingt-dix centimes (35,90€) TTC

Valeur totale du lot : cent-dix-sept euros et soixante-dix centimes (117,70€) TTC

Lot 26 : Trois (3) produits de la marque Paco Rabanne. Le lot est composé de :

- Une Eau de Toilette Pure XS Scandal 50 ml d'une valeur unitaire de soixante-deux euros et cinquante centimes (62,50€) TTC
- Un Gel Douche Pure XS 150 ml d'une valeur unitaire de trente euros et cinquante centimes (30,50€) TTC
- Un Travel Spray Pure XS 10 ml d'une valeur unitaire de vingt euros (20€) TTC

Valeur totale du lot : cent treize euros (113€) TTC

Lot 27 : Quatre (4) produits de la marque Clarins dans un Totebag. Le lot est composé de :

- Un Totebag Clarins d'une valeur de dix euros (10€) TTC
- Un Joli Baume d'une valeur unitaire de seize euros et quatre-vingt-dix centimes (16,90€) TTC
- Un Blush Skin Illusion d'une valeur unitaire de quinze euros et cinquante centimes (15,50€) TTC
- Une Crème Désaltérante Hydra-Essentiel 50 ml d'une valeur unitaire de quarante-huit euros et quatre-vingt-dix centimes (48,90€) TTC

Valeur totale du lot : cent soixante-trois euros et quatre-vingt-onze euros et trente centimes (91,30€) TTC

Lot 28 : Trois (3) produits de la marque Algologie dans un Totebag. Le lot est composé de :

- Un Totebag Algologie d'une valeur de dix euros (10€) TTC
- Nuit des Vagues - Masque de Nuit Hydra-Ressourçant d'une valeur unitaire de vingt-quatre euros et cinquante centimes (24,50€) TTC
- Crème du Littoral - Crème Protectrice Mains & Ongles d'une valeur unitaire de quatorze euros et cinquante centimes (14,50€) TTC
- Gomme Marine - Crème gommante & désincrustante d'une valeur unitaire de vingt-deux euros et cinquante centimes (22,50€) TTC

Valeur totale du lot : cent quatre-vingt-treize euros et cinquante centimes (71,50€) TTC

Lot 29 : Trois (3) produits de la marque L'Occitane dans une pochette. Le lot est composé de :

- Une pochette L'Occitane d'une valeur de dix euros (10€) TTC
- Un Lait Corps Fleur de Cerisier 75 ml d'une valeur unitaire de quatre euros et cinquante centimes (4,50€) TTC
- Une Crème Mains Karité 30 ml d'une valeur unitaire de 8 euros (8€) TTC
- Un Gel Douche Verveine 70 ml d'une valeur unitaire de cinq euros et cinquante centimes (5,50€) TTC

Valeur totale du lot : vingt-huit euros (28€) TTC

#### **ARTICLE 9 : MISE EN POSSESSION DE LA DOTATION**

Les gagnants seront contactés avant le 31/12/2018 par un e-mail envoyé par L'Organisateur. La dotation sera envoyée aux gagnants, dans un délai de deux (2) mois après la date de clôture du jeu, à l'adresse postale indiquée par les gagnants. Si ces coordonnées sont incomplètes, fausses ou inexploitables, les gagnants perdront le bénéfice de leur dotation.

Si la dotation (qui est systématiquement envoyée par colissimo suivi) est refusée lors de la distribution postale ou n'est pas réclamée au bureau de Poste (en cas d'absence) dans les délais établis par la Poste, le gagnant perdra le bénéfice de sa dotation.

**L'Organisateur attire l'attention sur le fait qu'aucune dotation ne sera envoyée à une adresse située en dehors de la France métropolitaine ou de la Corse.**

L'Organisateur ne pourra être tenu pour responsable en cas de problèmes et/ou de détériorations intervenues pendant le transport ou l'expédition de la dotation. Dans ce cas, la responsabilité du transporteur devra être recherchée directement par les gagnants qui en feront leur affaire sans recours contre l'Organisateur.

Chaque dotation offerte est nominative et non-cessible. Chaque dotation ne peut faire à la demande des gagnants l'objet d'un remboursement en espèces ou d'une contrepartie de quelque nature que ce soit, ni être remplacée par une dotation de nature équivalente. L'Organisateur pourra, si des circonstances indépendantes de sa volonté constitutives de cas de force majeure l'y obligent, remplacer chaque dotation par une dotation de nature et de valeur équivalente.

#### **ARTICLE 10 : LITIGES**

Le fait de valider sa participation au formulaire entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement. Toutes interprétations litigieuses du présent règlement ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés par un jury de 3 membres désigné par l'Organisateur. Toute demande concernant l'interprétation du règlement doit parvenir par écrit. Il ne sera répondu à aucune demande concernant l'interprétation du présent règlement qui parviendra chez l'Organisateur plus de 15 jours après la fin du jeu.

Le présent règlement est soumis à la loi française. Toutes difficultés d'interprétation du présent règlement et tout cas litigieux seront tranchés en dernier ressort par l'Organisateur ou par les tribunaux compétents au regard des lois françaises.

#### **ARTICLE 11 : COMMUNICATION IDENTITE GAGNANTS**

Les gagnants autorisent, sauf avis contraire, l'Organisateur à utiliser leurs photos, noms, prénoms, villes et département de résidence dans les messages de communication relatifs au jeu, quel que soit le support de diffusion de l'Organisateur (documents imprimés, presse, affichage, Internet, radio, TV, etc.), en France métropolitaine, pendant trois (3) mois à compter de la date de clôture du jeu, et sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que celui de la dotation gagnée. Etant précisé que pour le support Internet, le territoire est mondial.

#### **ARTICLE 12 : INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Pour participer au jeu, le participant doit fournir certaines informations le concernant. Ces informations seront récoltées dans le but de pouvoir contacter les gagnants et leur envoyer leur lot.

Ces informations seront sauvegardées et feront l'objet d'un traitement automatisé par La société PASSION BEAUTE située 231 rue La Fontaine, Immeuble Technipôle – Bâtiment B, 94120 Fontenay sous-bois, responsable de traitement des données. Ces informations sont collectées dans le but de pouvoir contacter les gagnants et leur envoyer leur lot. Si le participant y a consenti, Passion Beauté pourra utiliser l'adresse mail ou le numéro de téléphone du participant pour la gestion de la relation commerciale et l'envoi d'offres commerciales ciblées par email et/ou SMS. Le participant peut exercer ses droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et d'opposition, d'effacement au traitement de ses données personnelles et définir ses directives post-mortem, en joignant une copie de sa pièce d'identité à sa demande :

- auprès du Service Clients de Passion Beauté via un formulaire disponible et accessible en bas du site
- auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de Passion Beauté à l'adresse suivante : [dpo@passionbeaute.fr](mailto:dpo@passionbeaute.fr).

À tout moment, le participant peut introduire une réclamation auprès de la CNIL

### **ARTICLE 13 : RESPONSABILITE**

La responsabilité de l'Organisateur est strictement limitée à la délivrance de la dotation effectivement et valablement gagnée.

L'Organisateur ne saurait être tenu pour responsable d'éventuels dysfonctionnements liés au réseau Internet lui-même ou liés à toute intrusion, tentative d'intrusion, fraude, bogue, défaillance technique ou tout autre motif dépassant le contrôle de l'Organisateur et ayant entraîné des défaillances dans l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la gestion du jeu.

L'Organisateur ne saurait notamment être déclaré responsable pour toutes erreurs, omissions, interruptions, effacement, et plus généralement, de la perte de toute donnée de ce fait. L'Organisateur ne saurait être tenu pour responsable de l'encombrement du réseau Internet, de la qualité de l'équipement des internautes, ni de la qualité de leur mode d'accès qui pourraient avoir des répercussions sur le délai d'acheminement des formulaires d'inscription ou sur le temps de connexion nécessaire à la participation. Ainsi, la responsabilité de l'Organisateur ne pourra être engagée si les participations ne sont pas enregistrées, incomplètes, ou impossibles à vérifier.

En participant à ce jeu, chaque participant accepte et s'engage à supporter seul, et garantir totalement l'Organisateur, ses filiales et sociétés mères, employés ainsi que ses agences conseils en communication de ce fait, tous dommages ou pertes occasionnées ou subies par le participant du fait de la participation à ce jeu ou du fait de la mise en possession de la dotation et de son utilisation, excepté les cas prévus par la loi applicable.

### **ARTICLE 14 : DEPOT ET COPIE DU PRESENT REGLEMENT**

Le règlement est disponible via un lien dans les mentions légales à la fin du formulaire pour participer au jeu.

Toute modification du présent règlement et toute décision de l'Organisateur feront l'objet d'un avenant au présent règlement.

Une copie écrite du règlement est adressée à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande avant la clôture du jeu. Cette demande doit être adressée, par courrier uniquement, à Service Client Passion Beauté, Jeu « BEAUTY JEU en ligne », 231 rue La Fontaine, Immeuble Technipôle – Bâtiment B, 94120 Fontenay sous-bois. Timbre de la demande de règlement remboursé sur simple demande écrite conjointe au tarif lent en vigueur (obligatoirement accompagnée du nom, prénom et adresse du participant, de l'intitulé du jeu, et en joignant un Relevé d'Identité Bancaire (ou RIP, ou RICE).